

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 juin 2021

XXIV. Approbation ouverture du Diplôme Universitaire Français Langue Étrangère

Le DU Passerelle FLE étudiants en exil, a été mis en place dans le cadre de l'implication de l'université d'Orléans dans le réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur). Cette offre de formation de l'Institut de Français est destinée aux étudiants réfugiés, demandeurs d'asile ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ayant un projet de reprise d'études ou de valorisation de leur parcours universitaire en vue d'un retour à l'emploi.

Le DUP FLE se déclinera à la rentrée 2021 en 3 niveaux : B1, B2, C1 selon une maquette élaborée à l'université (voir le détail des UE dans la maquette en annexe), d'après une maquette-type nationale. Votée pour la 1ère fois en 2019 pour 2 ans, la maquette a subi quelques modifications mineures pour une nouvelle version, qui vient d'être soumise au ministère via le réseau MEnS en vue d'un renouvellement sur la période 2021-2023.

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture du Diplôme Universitaire Français Langue Étrangère.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	23
Membres représentés :	5
Total :	28

Décompte des votes :

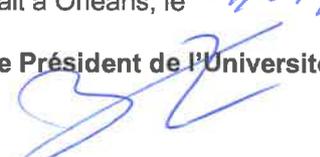
Absentions :	-
Votants :	28
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 01/07/21

Le Président de l'Université


Éric BLOND

Présidente CAc	DGS	Rectorat	
VPCA	DRH	SAJ	
VPCR	DAF		
VPCFVU	Agent Comptable		
VP délégué aux « Moyens »			